

MON ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT ÉTROIT AVEC UNE PERSONNE POSITIVE AU COVID-19



Votre enfant ne peut pas venir dans le milieu d'accueil.
Il doit rester en quarantaine à domicile.



- Votre enfant **n'a pas de symptôme et il n'a plus de contacts** avec la personne positive :
 - Un test sera réalisé dès que possible et au jour 7 de la quarantaine.
 - Si le résultat du premier test est négatif votre enfant peut revenir dans le milieu d'accueil.
 - Si votre enfant n'est pas testé il devra rester en quarantaine durant 10 jours après son dernier contact avec la personne infectée.
Un certificat de quarantaine* est nécessaire pour justifier l'absence.
- Votre enfant **n'a pas de symptôme et reste en contact** avec la personne positive, vivant sous le même toit :
 - Votre enfant pourra retourner en milieu d'accueil si un test réalisé à la fin de la période d'isolement de la personne positive (10^{ème} jour) est négatif.
 - Un second test, 7 jours après la sortie de quarantaine, reste nécessaire.
 - En absence de test, la quarantaine sera prolongée de 10 jours après la fin de la période d'isolement de la personne positive.
- Si votre enfant **développe des symptômes** pendant la quarantaine, il pourrait être considéré comme positif au COVID-19 par son médecin traitant ou pédiatre.
Vous devrez en informer le milieu d'accueil. Il pourra revenir en milieu d'accueil au plus tôt 10 jours après l'apparition des symptômes, à condition qu'il n'ait pas de fièvre durant les 3 jours qui précèdent son retour et que les symptômes se soient considérablement améliorés. Un certificat médical est nécessaire pour justifier l'absence.
- Si l'enfant a été infecté dans les 180 jours précédents le contact à haut risque : pas de test et ni de quarantaine.
S'il présente des symptômes, même légers, il devra être testé.

* <https://quarantaine.info-coronavirus.be/fr/quarantaine>



Pendant 14 jours après le dernier contact, vous devez rester vigilants et **surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant**. Vous devez éviter les contacts avec les personnes vulnérables et groupes à risque.